

Groupe de travail informatique du 16 avril 2019

Fiche n° 2 Déménagement des bureaux SI-1C et SI-1F de la Tour Bretagne au Kibori (Nantes)

En raison du risque amiante révélé à la Tour Bretagne en avril 2017, puis gardé sous maîtrise pendant deux ans à l'aide de mesures conservatoires sur les volets de désenfumage dégradés et d'une surveillance périodique de l'air, le départ des agents nantais des bureaux SI-1C et SI-1F de la Tour Bretagne était devenu inéluctable.

Le nouveau site (bâtiment le Kibori) est situé en centre-ville de Nantes, près de la gare Sud. Il est pris à bail pour quatre ans jusqu'à un nouveau transfert prévu dans un bâtiment domanial neuf qui sera construit sur le site de Doumergue. Le Kibori est un bâtiment neuf, de haute qualité environnementale, présentant 3 800 m² sur 7 niveaux, occupé uniquement par la DGFIP.

I – Le déménagement

Le déménagement a eu lieu du 17 janvier au 22 janvier 2019. Durant ce déménagement, l'activité des équipes a été suspendue sauf pour les services qui assuraient la logistique et pour des agents installés temporairement sur le site de la DiSI, en raison des paliers en cours sur leur domaine. Les agents sont restés informés de l'avancement du déménagement et de l'actualité de leur domaine de responsabilité grâce au webmail de la DGFIP auquel ils avaient tous été habilités.

Les opérations de déménagement se sont très bien déroulées, du fait des anticipations mises en œuvre par l'équipe qui en ont été chargées et les responsables des équipes de développement. Aucun effet de surcharge n'a été observé à la reprise du travail, sauf pour le STG chargé de la logistique technique.

II – Les conditions de travail au Kibori

Après deux mois de présence dans les locaux, où un certain nombre de réglages logistiques du bâtiment ont été réalisés par le mainteneur, le bilan fait par les occupants est positif. La localisation à relative proximité de la Tour Bretagne a permis d'éviter de trop grands changements d'habitudes personnelles, la desserte du bâtiment par les transports et la proximité des lieux de restauration s'avèrent bonnes. Malgré une surface totale plus faible que Tour Bretagne les locaux présentent un très bon espace vital par agent, la qualité de l'air et la possibilité d'ouvrir les fenêtres sont appréciées, la luminosité des bureaux est très bonne.

Une opération importante de renforcement de la sécurité des portes d'accès a été menée mi-mars suite à une intrusion constatée début février, au cours d'un week-end. À ce jour le niveau de sécurité des accès est redevenu correct.

Suite à cette intrusion durant laquelle des postes ont été manipulés, et dans l'attente du resoclage des postes de travail début avril, un bridage du réseau pour éviter le rebond vers le réseau de la DGFIP a été mis en place. Ce bridage crée temporairement des perturbations qui pénalisent le travail des agents.

Des réglages techniques restent à effectuer (sur le chauffage, les éclairages, la ventilation) mais le sujet majeur à régler avant l'été est celui des stores extérieurs qui présentent des dysfonctionnements multiples. Le secrétariat général des ministères économiques et financiers, responsable sur ce plan, a été saisi sur ce sujet, et il a alerté le propriétaire du bâtiment.

La sécurité incendie du bâtiment a été entièrement pensée, sous le pilotage du secrétariat général, dans une optique nouvelle où les occupants ne peuvent plus se reposer sur un service spécialisé comme à la Tour Bretagne. Des formations ont été organisées en ce sens, les premiers exercices auront lieu début avril.

Ce nouveau bâtiment se révèle, avec sa dimension plus humaine que la Tour Bretagne, largement pensé pour la qualité de vie au travail selon les standards modernes, et permet de conserver la cohésion des équipes telle qu'elle a été forgée par les 40 ans d'occupation de l'ancien site.

Cette opération a donné lieu à un échange positif lors du CHSCT44 du 12 mars dernier. Un groupe utilisateur, piloté par le chef de bureau SI-1C et mis en place au tout début des opérations, est toujours actif.